Impacts économiques de l’extension de l’aire marine protégée de Papah?naumoku?kea (États-Unis, État d’Hawaï)

11 mai 2020

Suite de l’expansion de cette aire marine protégée, en 2016, un article publié dans *Marine Policy* estime ses impacts économiques sur l’activité des pêcheurs de thon à la palangre. Des données officielles hawaïennes, relatives à la localisation des zones de pêche, à « l’effort de pêche » (déterminé ici par le nombre d’hameçons utilisés), aux captures et ventes de poissons ont été mobilisées.

En 2016, 141 bateaux palangriers, actifs dans la région d’Hawaï, ont déployé 51 millions d’hameçons et généré 111 millions de dollars de revenus. Pour cette étude, ces thoniers ont été classés en plusieurs catégories selon la part de leur effort de pêche mesurée, entre 2012 et 2016, dans les eaux désormais protégées : ceux dont l’effort était inférieur à 1 % ont constitué le groupe témoin, non exposé aux conséquences de l’agrandissement de l’aire marine protégée, tandis que ceux dont l’effort excédait 6 % ont été considérés comme impactés et leurs résultats économiques analysés. Pour ces pêcheurs (29 bateaux), le nombre de poissons capturés pour 1 000 hameçons a chuté de 7 % et le revenu journalier a baissé de 302 $, soit une perte de revenu de 9 % par voyage. Au cours des 16 mois qui ont suivi l’extension, cette perte est estimée à 3,5 millions de dollars. Selon les auteurs, ces professionnels pourraient encore être en phase d’adaptation et de recherche de zones de pêche permettant une productivité équivalente.

Revenu moyen ($) par sortie en mer du groupe témoin (pointillés) et du groupe impacté (trait plein) en fonction du temps (mois)

Source : *Marine Policy*

Lecture : la barre verticale matérialise la date à laquelle l’aire marine protégée de Papah?naumoku?kea a été étendue. Après cette extension, les évolutions pour les deux groupes deviennent similaires.

Soulignons que ces conclusions diffèrent de celles proposées par une autre publication de février 2020, parue dans *Nature* et considérant la même aire marine : les auteurs y montraient que l’industrie de la pêche palangrière hawaïenne n’avait pas subi les effets négatifs de l’expansion. Cette divergence peut s’expliquer par le choix d’un groupe témoin différent (les pêcheurs samoans américains) qui n’avait

pas l’autorisation de pêcher dans les eaux maintenant protégées et ne capturaient pas les thons. Dans cette configuration, moins de 10 % des palangriers hawaïens étudiés s’aventuraient dans la zone considérée pour pêcher, ce qui implique un moindre impact de son extension sur l’activité.

Aurore Payen, Centre d’études et de prospective

Sources : *Marine Policy*, *Nature Communications*